

# PEUPELEMENTS INSTABLES

(ORIGINE ARTIFICIELLE)

N° 271213 (1/2)

## QU'EST-CE QUE LE FACTEUR D'ÉLANCEMENT ?

Le facteur d'élançement (H/D) est le rapport de la hauteur moyenne du peuplement en mètres sur le diamètre moyen en mètres mesuré à 1,30 mètres :

- < 80 peuplement stable
- 80 à 100 peuplement instable
- > 100 peuplement très instable

## CARACTÉRISTIQUES

*Peuplement présentant généralement une très forte densité, hauteur supérieure à 15 mètres.*

*Facteur d'élançement (rapport H/D) > 100*

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

*Dans l'étage supraméditerranéen et montagnard.*

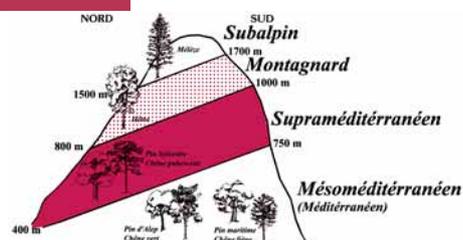
*700 à 1400 mètres d'altitude.*

*Généralement situés sur bonne station.*

## MOYEN-PAYS MONTAGNE

D'après l'Inventaire Forestier National, 80% des peuplements de Pin noir sont des futaies régulières. En forêt privée, ces futaies sont issues de boisements réalisés à partir des années 1950, la plupart du temps sous forme de contrat du Fond Forestier National (FFN).

Certains de ces boisements, n'ont été suivis d'aucune intervention. Ils ont évolué naturellement, pour donner, généralement sur les meilleurs stations, des peuplements instables, présentant un facteur d'élançement élevé.



CRPF - Embrunais (05)

Il existe pour ces peuplements, peu de possibilités de gestion : une mise en régénération ou une transformation



Situés en règle générale sur bonne station, ces peuplements présentent une bonne aptitude à la régénération naturelle.



Le risque le plus important concerne évidemment leur forte instabilité. Ils sont également marqués par une sensibilité aux incendies et à de nombreux insectes et agents pathogènes.



Débouchés assez variables selon la qualité du peuplement, principalement trituration, éventuellement poteaux.



Sauf situation localisée de forte pente, risque d'érosion généralement faible.



En zone natura 2000 (☞ Annexe fiche n°355310), il peut être conseillé de limiter l'extension naturelle ou artificielle par boisement des peuplements de Pin noir. Exemple : préservation des pelouses sèches montagnardes.

Le potentiel pastoral est faible, voire nul.



CRPF - Bûsch / Rosnats / Jabron (05)

La conduite d'éclaircies peut provoquer une forte instabilité

*Régénérer le peuplement*

*La conduite de coupes d'ensemencement progressives est à proscrire*

**QU'EST-CE QUE LE FACTEUR D'ESPACEMENT ?**

Le facteur d'espacement (S%) est le rapport de la distance moyenne entre les tiges (a) en mètres sur la hauteur dominante (Ho) du peuplement en mètres. Il peut être également calculé avec la formule suivante :  $S\% = 10746 / (Ho * \sqrt{N})$  dans laquelle N est la densité en nombre de tiges par hectare du peuplement.

Plus S% est élevé, plus le peuplement est ouvert.

**GESTION RECOMMANDÉE**



**RÉGÉNÉRATION PAR PARQUETS OU TROUÉES < À 0,5 HECTARE**



*Dès apparition de la régénération naturelle dans les touées ouvertes, il est possible d'envisager la conduite d'une intervention similaire dans les peuplements conservés. Leur renouvellement complet peut être envisagé en 2 ou 3 interventions.*

Pour minimiser le risque de chablis, la régénération doit être provoquée en réalisant des coupes rases de surfaces réduites, facilitant l'intégration paysagère.

- Ouverture de parquets de taille inférieure à 1 hectare.
- L'ouverture de trouées doit concerner moins de 40% de la surface du peuplement
- Le diamètre moyen des trouées doit être équivalent à 2 ou 3 fois la hauteur de peuplement, sans excéder 50 ares.

**TRANSFORMATION PAR PLANTATION**

Transformation en plein ou partielle après coupe rase.



- Uniquement pour les stations les plus favorables.
- n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».
- ⚠ Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.

**GESTION POSSIBLE**

**SYLVICULTURE DE RATTRAPAGE**



*La conduite d'une sylviculture de rattrapage induit toujours un risque de chablis. Ce risque est accru, par l'éventualité de chute de neige lourde.*

**Éclaircie sélective cloisonnée** : cloisonnements de 4 mètres de large, espacés de 12 à 16 mètres d'axe en axe.

- L'éclaircie sélective cloisonnée doit être prudente afin de ne pas déstabiliser le peuplement : facteur d'espacement (S%) après éclaircie proche de 20%.
- La conduite d'une sylviculture de rattrapage se justifie principalement pour des raisons paysagères, de protection des forêts contre les incendies, ou sociales.

**RÉGÉNÉRATION PAR BANDES SUCCESSIVES**



*L'implantation des bandes doit tenir compte des contraintes paysagères éventuelles et de la direction des vents dominants qui peuvent faciliter la dissémination des graines.*

Ouverture de **bandes successives dans le peuplement d'une largeur équivalente à 2 à 3 fois la hauteur du peuplement et limitée à 40% de la surface totale.**

- Dès apparition de la régénération naturelle dans les bandes ouvertes, il est possible d'envisager la conduite d'une intervention similaire dans les peuplements conservés. Leur renouvellement complet peut être envisagé en 2 ou 3 interventions.

**GESTION DÉCONSEILLÉE**



**RÉGÉNÉRATION PAR COUPES PROGRESSIVES**

La coupe d'ensemencement sur l'ensemble de la surface induit une forte instabilité.

**INTERDITS**



**COUPE RASE, SANS ASSURER L'AVENIR**

(EN VERTU DE L'ART. L9 DU CODE FORESTIER)

*Unités de gestion de faible surface : n° 420000 « Améliorer la mobilisation ».*

Sauf opération de transformation programmée, la conduite de coupes rases sans mesure destinée à favoriser la régénération naturelle, peut aboutir à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer.

**A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).**

**PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION**

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.